

MAIRIE D'OZAN

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRÉSENTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2023**

Délibération n° 2023/38 examinée le 20/10/2023 : **Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif**
Approuvée

Et le conseil prend acte de la présentation des rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif et de l'eau, potable.

Délibération n° 2023/39 examinée le 20/10/2023 : **Proposition de modification de la durée de portage par l'EPF (Etablissement Public Foncier de l'Ain) de la maison Astier**

Approuvée

La durée de portage est prolongée de 2 ans

Délibération n° 2023/40 examinée le 20/10/2023 : **Loi APER (Accélération de Production des Energies Renouvelables) : définition des modalités de consultation**

Approuvée

La population sera informée de la tenue d'une réunion publique par voie d'affichage aux panneaux et par message sur le site PanneauPocket.

Délibération n° 2023/41 examinée le 22/10/2023 : **Validation des panneaux d'information sur la mise en place de la vidéosurveillance**

Approuvée

Les élus choisissent 2 types de panneaux d'information (un modèle destiné aux entrées de la commune et un modèle qui sera installé sur les zones concernées).

Délibération n° 2023/42 examinée le 22/10/2023 : **Admission en non-valeur**

Approuvée

Admission en non-valeur d'une créance de 2019.

Délibération n° 2023/43 examinée le 22/10/2023 : **Renouvellement de la convention avec le Syndicat d'Energie et de E-communication de l'Ain pour la mise à disposition d'un conseiller numérique**

Rejet

Le conseil rejette la demande de renouvellement de la convention de mise à disposition d'un conseiller numérique

Délibération n° 2023/44 examinée le 22/10/2023 : **Devis relatif à la restauration des allées du cimetière**

Approuvée

Le conseil municipal accepte le devis SOCAFL pour un montant de 5 038,80 € TTC

Délibération n° 2023/45 examinée le 22/10/2023 : **Devis pour le remplacement des 2 aérothermes de la salle des fêtes**

Approuvée

Le conseil valide le remplacement des 2 aérothermes défectueux de la salle des fêtes

Autres points abordés :

- Un contrôle des installations du réseau d'assainissement collectif sera effectué par test au fumigène au cours des mois de novembre et décembre 2023 sous réserve des conditions météorologiques favorables
- Information de l'entreprise GDS relative à l'arrêt de la gratuité pour la destruction des nids de frelon asiatique
- A compter du 01/01/2024, tous les biodéchets devront être triés pour être valorisés.
- Depuis le 10/09/2023, la collectivité n'a plus à supporter les coûts d'extension du réseau électrique.
- Rencontre entre la Communauté de Communes Bresse & Saône, l'entreprise de conditionnement de légumes située sur la zone d'activité Est et la commune concernant l'ensablement des fossés en aval de l'usine.
- Etat d'avancement des travaux devant l'école.
- Information sur l'état des chemins communaux suite à la tempête du mois de juillet.
- Information concernant l'installation des décorations de Noël
- Chemin de randonnées : la signalisation de la boucle des cornaillons a été installée
- Pique-nique communal sera organisé le 23/06/2024
- Préparation du banquet du 11 novembre : installation de la salle, décorations
- Bilan de la surveillance afin de connaître le taux de remplissage des conteneurs des points d'apport volontaire pendant 3 semaines.
- Invitations diverses